

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur
<b>Herausgeber:</b>	Gesellschaft Schweizer Monatshefte
<b>Band:</b>	40 (1960-1961)
<b>Heft:</b>	3: Hochschulprobleme
<b>Artikel:</b>	Accueillir des étudiants étrangers : une mission des universités suisses, plus particulièrement des universités romandes
<b>Autor:</b>	Reverdin, Olivier
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-161086">https://doi.org/10.5169/seals-161086</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Accueillir des étudiants étrangers: Une mission des universités suisses, plus particulièrement des universités romandes

OLIVIER REVERDIN

De tout temps, les universités suisses ont attiré des étudiants étrangers.

A Bâle, dès le XVe siècle, il en vint non seulement d'Allemagne et des pays rhénans, mais de toute l'Europe. Il n'est que de compulser les matricules pour s'en rendre compte.

Dès sa fondation, en 1559, l'Académie de Calvin vit affluer des Français, en très grand nombre, des Italiens, des Allemands, des Hollandais, des Anglais et des Ecossais, des Hongrois, des Polonais, des Espagnols. Les Genevois n'y formaient qu'une infime minorité. Le «Livre du Recteur», qui est en cours de publication, montre que, pendant ses quatre siècles d'existence, l'Académie, puis Université de Genève sut conserver son caractère international. Longtemps, elle fut le principal séminaire de l'Europe réformée. Puis le recrutement de ses étudiants changea. Aux théologiens succédèrent les philosophes, les naturalistes, les juristes. La qualité des maîtres et un climat de liberté intellectuelle, fille de la liberté civique et religieuse, attiraient des Français, des Allemands, des Anglais. Au début du XIXe siècle, Grecs, Bulgares, Roumains, Serbes vinrent en rangs serrés : la domination ottomane les privait d'universités chez eux. Ils ne tardèrent pas à trouver à Genève des Russes que leurs opinions révolutionnaires obligeaient à s'expatrier, des libéraux allemands, des réfugiés italiens. Et c'est ainsi que les Genevois continuèrent à demeurer minoritaires dans leur propre université!

La situation, de nos jours, n'a pas changé. Au semestre d'été 1959, on comptait à Genève 3027 étudiants. Ils se répartissaient comme suit : 522 Genevois; 717 Confédérés; 1788 étrangers. Parmi ces étrangers, 995 étaient européens; 352, asiatiques; 306, américains (dont 47 sud-américains); 98, africains; 3, austriaciens; 34, apatrides.

Genève est un cas extrême. Aucune autre université au monde n'accueille une telle proportion d'étrangers. La chose s'explique par une tradition quatre fois séculaire et par le rôle international de la ville.

La situation étant ce qu'elle est, il est naturel que les Genevois se préoccupent tout particulièrement des problèmes que pose la présence d'étudiants

étrangers dans les universités suisses. Ces problèmes sont complexes, et leur importance ne saurait être contestée.

En effet, dans la grande lutte pour l'hégémonie mondiale, qui se livre à l'enseigne de la coexistence pacifique, la formation des cadres dont les pays nouvellement nés à l'indépendance ont besoin joue un rôle de premier plan. Les communistes le savent; ils ont pris scientifiquement, méthodiquement leurs dispositions. Dans certaines de leurs universités, notamment à Moscou et à Prague, ils attirent des milliers d'Asiatiques, d'Africains, de Sud-Américains. Ils les accueillent, les logent, mettent des bourses à leur disposition; en plus d'un enseignement scientifique ou technique, ils leur donnent une formation politique, et cherchent par mille moyens à s'attacher des hommes dont ils savent que, quoi qu'il arrive, leurs pays, pauvres en cadres, auront besoin.

Le monde libre doit répondre à ce défi; et même sans ce défi, il serait tout à la fois de son devoir et de son intérêt d'aider les pays en voie de développement à former les éducateurs, les ingénieurs, les médecins, les économistes qui leur manquent. De son devoir, car l'Europe a pris au cours des siècles la terrible responsabilité de convertir le monde à sa propre civilisation; de son intérêt, car ses relations politiques et commerciales avec les régions qu'elle a dominées à l'époque coloniale ne seront assainies que le jour où elle aura pour partenaires de véritables Etats, aptes à la vie moderne, reposant sur des réalités plus positives que le ressentiment nationaliste.

Qu'est-ce à dire sinon que sa défense, solidaire de celle du monde libre, ses intérêts moraux et matériels, les devoirs que lui dictent la solidarité, en un mot, tout invite la Suisse à contribuer à la formation des cadres dont les pays sous-développés ont un urgent besoin. Elle se doit donc d'ouvrir ses universités aux étudiants en provenance de ces pays, et de leur dispenser, dans un climat de liberté, l'enseignement qui leur convient.

Il faut toutefois en être conscient: l'accueil et la formation d'étudiants originaires d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine pose bien des problèmes.

Beaucoup de ces étudiants ne sont pas préparés à aborder de plain-pied l'enseignement universitaire tel que nous le concevons. Les lacunes de leurs études secondaires, leur connaissance imparfaite de nos langues, la forme même de leur esprit sont de sérieux obstacles, qu'il faut les aider à surmonter.

Le choix de ces étudiants est malaisé. Pour examiner sur place les candidats, éliminer ceux dont il est évident qu'ils ne pourront suivre avec profit les cours de nos universités, octroyer des bourses aux meilleurs, une organisation est indispensable. Or une telle organisation dépasse les possibilités des cantons universitaires.

L'aspect financier du problème est aussi à considérer. L'étudiant, quel qu'il soit, est un boursier qui s'ignore. Les pouvoirs publics dépensent pour le former des sommes considérables, et n'en récupèrent, sous forme de taxes, qu'une infime partie. Il est donc légitime de considérer le recrutement d'étu-

diants extra-européens comme un placement — placement dont leurs pays seront les premiers bénéficiaires —, et de veiller en conséquence à ce qu'une sélection judicieuse des candidats assure la rentabilité de l'opération. Or, aujourd'hui, le recrutement est souvent abandonné aux caprices du hasard. A côté d'excellents éléments, il nous arrive, du Proche et du Moyen-Orient trop de fils à papa, argentés et paresseux, qui ne font rien de bon, courent les filles, échouent aux examens. Ces représentants de classes dirigeantes sur leur déclin ne sauraient nous intéresser. Ce à quoi nous devons tendre, c'est à former les élites de demain.

L'été dernier, j'ai surpris dans une taverne d'Athènes une conversation symptomatique. Elle se déroulait entre quelques jeunes gens de «bonne famille» qui venaient d'achever leurs études secondaires. Ils parlaient de leurs projets d'avenir. «Moi, dit l'un, j'irai à Lausanne. Cela me gagne un an. Avec ma maturité obtenue de justesse, je ne puis en effet m'inscrire à l'Université d'Athènes. Il me faut attendre l'année prochaine et me présenter à l'examen d'entrée. Tandis qu'à Lausanne, ils ne font pas tant d'histoires. Je serai admis tout de suite.»

En fait, ce ne sont pas toujours les éléments les plus intéressants qui choisissent la Suisse pour leurs études. C'est ainsi, par exemple, que l'Ecole polytechnique fédérale accueille des Français qui ont échoué aux concours des grandes écoles, des Allemands pour qui Aix-la-Chapelle manque de place. Ce sont souvent de bons éléments. Ce ne sont pas les meilleurs.

J'ai entendu raconter qu'à Genève, avant la première guerre, des étudiants originaires du vilayet de Mossoul ont, pendant longtemps, présenté à l'immatriculation de beaux diplômes en arabe. Cela dura jusqu'au jour où un professeur d'hébreu, qui lisait l'arabe, devint recteur. Il tomba sur un de ces diplômes... et constata qu'ils autorisaient simplement leurs titulaires à pécher dans l'Euphrate!

Le cas est extrême, et il se peut que la tradition l'ait enjolivé. Toujours est-il qu'une grande prudence est de rigueur. On ne peut évidemment laisser des jeunes gens venir de fort loin, examiner leurs titres et leurs aptitudes lorsqu'ils arrivent en Suisse, et les renvoyer dans leur Afrique ou leur Amérique natale s'ils sont reconnus inaptes. C'est pourquoi il faudra bien se décider à organiser les contrôles sur place, avec l'aide de nos ambassades, de nos légations et de nos consulats. On ne voit pas comment, pour les pays africains qui naissent à l'indépendance, il sera possible de procéder autrement. Et, partout ailleurs, l'intervention du service diplomatique ou consulaire serait souhaitable.

Ce qui est certain, c'est que, sur le plan de l'assistance technique bilatérale, la Suisse rendrait un service signalé, et bien conforme à sa vocation, en organisant le recrutement d'étudiants qualifiés, en les accueillant, en les préparant, le cas échéant, par une année propédeutique, en les suivant avec attention au cours de leurs études, de manière à rendre celles-ci aussi profitables que possible.

Tout n'est pas à innover. Il s'en faut de beaucoup. Nous avons fait des expériences. Si nous voulons les développer, et prendre de nouvelles initiatives, le plus raisonnable est de faire tout d'abord le bilan de ce qui existe.

L'examen de la statistique la plus récente (elle se trouve dans la 94e édition de l'Almanach universitaire suisse, et concerne le premier semestre 1958) permet de faire d'intéressantes constatations.

Commençons par considérer l'ensemble des étudiants étrangers dans nos hautes écoles :

Université	Etudiants immatriculés	Suisses	Etrangers	Pourcentage des étudiants étrangers
Ecole polytechnique fédérale	3384	2684	700	21%
Genève	3141	1288	1853	59%
Zurich	2814	2222	592	21%
Bâle	2193	1535	658	30%
Berne	2169	1882	287	13%
Lausanne	2101	1120	981	47%
Fribourg	1373	848	525	37%
Saint-Gall	622	492	130	21%
Neuchâtel	571	393	178	31%
Total	18 368	12 464	5904	32%

Ce qui frappe d'emblée, quand on analyse ce tableau, c'est que Genève est de très loin l'université où les étudiants étrangers sont les plus nombreux (1853, soit près du tiers de l'ensemble des étudiants étrangers en Suisse), et où ils représentent la proportion la plus forte (59%); Lausanne (981; 47%) suit à une assez grande distance. Puis, pour la proportion d'étrangers, viennent Fribourg (37%), Neuchâtel (31%), Bâle (30%), l'Ecole polytechnique fédérale, Zurich et Saint-Gall (21%), enfin Berne (13%).

Si, maintenant, nous examinons la manière dont se répartissent les étudiants originaires des pays en voie de développement, nous constatons qu'ils fréquentent presque exclusivement les trois universités romandes de Genève, Lausanne et Neuchâtel, ainsi que l'Université de Fribourg, où l'enseignement est donné en partie en français.

C'est ainsi que, sur 581 étudiants asiatiques, 503 sont immatriculés dans ces quatre universités; sur 343 étudiants africains, 300; sur 539 étudiants provenant des pays d'Europe en retard dans leur développement économique (Turquie, Grèce, Yougoslavie, Espagne, Portugal), 445. Si nous faisons l'addition, pour ces trois groupes, nous constatons que, sur un total de 1463 étudiants, 1248 se trouvent dans les universités romandes, et 215 seulement dans les cinq hautes écoles de la Suisse allemande.

La cause principale de cette répartition, c'est la langue; une raison accessoire, c'est la brouille entre la France et les pays musulmans, qui a eu pour effet de

détourner vers les universités belges et romandes des étudiants qui, autrefois, auraient été à Paris ou en province française.

La situation actuelle a pour conséquence que quatre cantons romands supportent à eux seuls près des six septièmes de la charge que représentent les étudiants étrangers dont il vient d'être question. C'est un service national et international qu'ils rendent. Mais c'est disproportionné.

L'effort n'est pas financier seulement. Il est aussi psychologique et intellectuel. Sur les 1537 étrangers<sup>1</sup> qui étudient à Bâle, Berne et Zurich, 748, soit près de la moitié, sont des Allemands, des Autrichiens ou des Liechtensteinois. Leur langue est celle de l'enseignement; leur formation secondaire est analogue à celle de leurs camarades suisses; ils se trouvent dans un milieu auquel ils n'ont pas de peine à s'adapter. Les autres étudiants étrangers sont, pour la plupart, des Européens ou des Américains du Nord. Leur présence ne pose guère de problèmes. On n'en saurait dire autant pour l'Université de Genève, avec ses 759 étudiants non européens, ses 335 musulmans, ses 47 ibéro-américains!<sup>2</sup>

On pourrait être tenté de dire aux Genevois, aux Vaudois, aux Fribourgeois, aux Neuchâtelois: soyez moins accueillants; n'acceptez plus autant d'étrangers. Mais quelle serait la conséquence d'une telle politique? Au lieu d'étudier en Suisse, dans un climat de liberté, c'est à Moscou, à Prague, à Berlin, à Leipzig que se rendraient les Africains, les Asiatiques, les Sud-Américains que nous refoulerions. Nous ferions ainsi le jeu des communistes. Nous contribuerions à affaiblir le monde libre. Et, ce qui est pire, nous nous déroberions à l'obligation d'honneur que nous impose cette solidarité dont nous nous flattions d'avoir fait une maxime de politique étrangère.

Mais alors, que faire?

Pour les universités romandes, pour Genève et Lausanne en particulier, où le point de saturation semble atteint, il importe surtout d'améliorer la sélection des étudiants étrangers. L'idéal n'est pas d'en avoir beaucoup, mais d'en avoir de bons, qui sauront plus tard mettre au service de leur pays les connaissances qu'ils auront acquises chez nous. Il convient aussi de les orienter dans la mesure du possible vers les disciplines les plus utiles. Ce n'est pas d'avocats et de docteurs rer. pol. qu'ont besoin au premier chef les pays en voie de développement, mais bien plutôt d'ingénieurs, de médecins, d'éducateurs, d'hommes de science, d'économistes.

Les universités de la Suisse allemande ne sauraient rester en arrière. Que si vraiment accueillir des étrangers dans ses hautes écoles est une mission pour notre pays, elles se doivent de participer plus activement à l'effort commun. La chose présente certes, pour elles, des difficultés particulières, en raison de la langue. Il faudra sans doute prévoir une année propédeutique, notamment pour les Africains.

Enfin, la Confédération ne saurait se désintéresser de la question. Nous

l'avons dit: mettre les ressources de nos universités au service des pays en voie de développement est à bien des égards la manière la plus efficace que nous ayons de les aider à s'aider eux-mêmes.

Ce qu'on peut attendre de la Confédération, c'est d'une part qu'elle mette ses missions diplomatiques et consulaires à disposition pour faciliter sur place le choix des éléments les plus qualifiés; d'autre part, qu'elle contribue au traitement des assistants que les universités doivent engager pour aider les professeurs à former les étudiants originaires des pays sous-développés; il serait également souhaitable qu'elle accorde des bourses, qu'elle participe aux frais d'accueil et d'étude.

En effet, il s'agit là d'une mission nationale. Une fois rentrés chez eux, ces étudiants, pour le reste de leur vie, seront nos propagandistes ou nos détracteurs. Le renom de la Suisse dépendra en partie d'eux. C'est pourquoi, aujourd'hui, les universités romandes sont conscientes d'assumer une tâche nationale en accueillant autant de ces étudiants; elles savent que c'est sur leur enseignement que la Suisse sera jugée; et elles craignent de ne pourvoir suffire à la tâche, tant celle-ci devient lourde et onéreuse.

Mais c'est une belle et noble tâche; une tâche salutaire aussi, parce qu'elle place notre jeunesse devant ses responsabilités internationales, et l'empêche d'étoffer dans le confort de la claustration helvétique.

Le moment paraît venu où, renonçant aux solution empiriques, il nous faut définir une politique, élaborer un programme, faire face avec les moyens requis, avec l'organisation requise, à une importante et urgente mission.

<sup>1</sup> Ces chiffres sont ceux du premier semestre 1958. <sup>2</sup> Chiffres du semestre d'été 1959.